



CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 11 DECEMBRE 2018

2018 – 165 BUDGET ANNEXE « EAU POTABLE » – DÉCISION MODIFICATIVE N°2

Président de séance : Monsieur Jean-Philippe MACHON

Etaient présents : 32

Jean-Philippe MACHON, Marie-Line CHEMINADE, Jean-Pierre ROUDIER, Nelly VEILLET, Françoise BLEYNIE, Frédéric NEVEU, Liliane ARNAUD, Marcel GINOUX, Céline VIOLET, Dominique ARNAUD, Annie TENDRON, Gérard DESRENTE, Jacques LOUBIERE, Danièle COMBY, Jean ENGELKING, Dominique DEREN, Christian SCHMITT, Christian BERTHELOT, Marylise MOREAU, Philippe CREACHCADEC, Bruno DRAPRON, Nicolas GAZEAU, Caroline AUDOUIN, Mélissa TROUVE, Aziz BACHOUR, Erol URAL, Brigitte BERTRAND, François EHLINGER, Philippe CALLAUD, Laurence HENRY, Josette GROLEAU, Serge MAUPOUET.

Excusés ayant donné pouvoir : 3

Renée BENCHIMOL-LAURIBE à Philippe CALLAUD, Claire CHATELAIS à Caroline AUDOUIN, Brigitte FAVREAU à Josette GROLEAU.

Secrétaire de séance : Caroline AUDOUIN

Date de la convocation : 04 décembre 2018

Date d'affichage : 17 DEC. 2018

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,

Considérant la nécessité de procéder à un ajustement des crédits du budget « eau potable »,

Après consultation de la Commission « Gérer » du jeudi 29 novembre 2018,

Il est proposé au Conseil Municipal de délibérer :

- Sur la décision modificative n°2 du Budget Annexe « eau potable » pour l'exercice 2018, détaillée ci-dessous :

Section de FONCTIONNEMENT

Nature	Service	Libellé	Montant
673	FINA	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	25 000,00
678	FINA	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	-25 000,00
67		CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			0,00

Section de d'INVESTISSEMENT

Nature	Service	Libellé	Montant
238	FINA	AVANCES ET ACOMPTE VERSES SUR COMMANDES D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 000,00
23		IMMOBILISATIONS EN COURS	15 000,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT			15 000,00
238	FINA	AVANCES ET ACOMPTE VERSES SUR COMMANDES D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 000,00
23		IMMOBILISATIONS EN COURS	15 000,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT			15 000,00

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

ADOPTE à la majorité cette proposition.

Pour l'adoption : 28

Contre l'adoption :

Abstentions : 7 (François ELHINGER, Philippe CALLAUD en son nom et celui de Renée BENCHIMOL-LAURIBE, Laurence HENRY, Josette GROLEAU en son nom et celui de Brigitte FAVREAU, Serge MAPOUET)

Ne prend pas part au vote : 0

Les conclusions du rapport,

mises aux voix, sont adoptées.

Pour extrait conforme,

Le Maire,



En application des dispositions des articles R. 421-1 à R. 421-5 du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.